



LA RUE PEUT, LA RUE DOIT DÉCIDER !

ÉDITO

Le second tour des élections législatives à peine écrit, que chroniqueurs et autres politiciens y vont de leur petite musique : « la France va être ingouvernable, il faudra une dissolution de l'assemblée Nationale ». Petite musique relayée d'une chaîne à l'autre, qu'elle soit publique ou privée !

Ne tombons pas dans ce piège ! Qui les prochains mois seront compliqués pour le gouvernement, sa première ministre, qui vient d'être adoubée par le Président aux ordres du capital, l'ami des grands patrons, l'ami des riches... Oui, gouverner sera difficile car, et c'est un fait historique, jamais une telle configuration n'avait existé sous la Ve république !

Raison de plus pour peser dans le débat public dans les mois à venir.

« C'est au pied du mur qu'on voit le maçon ». Pour la première fois depuis bien longtemps une coalition de gauche, riche de sa diversité, peut peser sur l'assemblée avec le nécessaire appui des salariés.

Ne nous trompons pas, le résultat de l'extrême droite est une source d'inquiétude importante pour n'importe qu'elle progressiste, mais surtout pour les militants syndicalistes que nous sommes.

Nous ne devons laisser aucun espace au RN : un à un nous devons démonter ces arguments, ces mensonges. Le rassemblement national n'est pas un parti comme les autres. A ce titre nous avons la responsabilité particulière, à l'échelle du syndicat, de l'UL et plus généralement de nos structures de combattre ces idées. Des formations existent et les publications sur ce sujet sont nombreuses. A nous de nous les réapproprier.

Dès à présent, tout l'été avec nos initiatives, préparons la rentrée.

Plus que jamais la question des salaires doit trouver des réponses concrètes qui ne peuvent se traduire par des « chèques ». L'augmentation générale des salaires est une priorité avec un Smic à 2 000€ et le dégel du point d'indice.

Les pensions et les minima sociaux doivent être revalorisés en conséquence. C'est une question d'efficacité sociale et économique.

Plus que jamais la retraite à 60 ans à taux plein est un marqueur d'une société juste et solidaire et doit être entendu par le gouvernement.

Plus que jamais le monde du travail devra faire entendre sa voix et se mobiliser dans les entreprises et les administrations comme c'est déjà le cas dans nombre d'endroits. Les convergences des luttes et des revendications doivent se traduire dans l'action collective. La CGT œuvrera à l'unité la plus large possible de tous les travailleurs, les jeunes et retraités, les privés d'emploi.

La CGT continuera à porter ses propositions en matière sociale, économique et environnementale.

Pour ce faire, du matériel : tracts, affiches sont disponibles pour aller au contact des salariés, des citoyens et préparer la journée interprofessionnelle du mois de septembre. Utilisons-les !

Bon été à tous et retrouvons nous le 5 septembre lors de notre assemblée de rentrée.

SOMMAIRE :

- Edito
- Chapelle Darblay
- Livreurs de colis
- Actu des luttes
- STG Transport
- Territoriaux de Dissel
- La santé mobilisée
- Les AESH
- Hommage à Bernard ISAAC
- Loi 3DS
- Le site de l'UD fait peau neuve
- Un plan pour la jeunesse
- 53ème congrès
- Indécosa
- Elections fonction publique

ILS FONT L'ACTU.. CHAPELLE DARBLAY : UNE BELLE LEÇON DE LUTTE !

Ils avaient de quoi être fiers nos 3 camarades ce 11 juin devant un parterre de camarades, d'amis, de personnalités venus saluer la persévérance, la détermination, la conviction inébranlable que « ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas, ont déjà perdu ».

L'usine Chapelle Darblay, dernier site français à même de fabriquer du papier journal et d'emballage 100 % recyclé, vient d'être sauvée après 1 000 jours d'une lutte acharnée.

Pour rappel, en 2020, après 90 ans de fabrication du papier journal, l'usine avait été fermée, et 228 salariés avaient été licenciés. En octobre 2021, son propriétaire, le groupe finlandais UPM, s'était décidé sur une vente au groupement Samfi-Paprec, pour un projet de reconversion vers de la production d'hydrogène. Une unité de traitement de papiers et carton à recycler était également prévue, mais avec très peu d'emplois (50), et le recyclage délocalisé en Allemagne.

Le 10 mai dernier, la métropole rouennaise, qui avait préempté, pour 9,6 millions d'euros le site et les machines, a signé l'acte de vente à un consortium d'industriels mené par Fibre Excellence et Véolia. Le consortium qui va se spécialiser dans la production de cartons et de la ouate de cellulose de papier, pour l'isolation thermique, s'est engagé à reprendre les 230 salarié-e-s et prévoit 70 postes supplémentaires.



De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement dont Philippe Martinez



Les 3 compères qui n'ont jamais rien lâché



Les structures de la cgt pleinement mobilisées (Pascal)



Amis et camarades se sont retrouvés dans la fraternité et la convivialité

9 Livreurs de colis de la société Lumina Services, société sous-traitante d'Amazon ont décidé de se mobiliser pour faire valoir leurs droits, paiement de ce qui leur est dû et des titres de séjour en règle.

Le Jeudi 28 Avril 2022, ils tenaient leur premier piquet de grève, avec l'aide de toutes les organisations de la CGT, à proximité de l'entrepôt Amazon de Saint-Etienne du Rouvray.

Après une semaine d'intense mobilisation et de multiples rebondissements, la lutte de ces travailleurs sans papiers, aura connu une belle couverture médiatique. Une première dans le domaine de la livraison qui connaît une véritable dérèglementation.

En effet, en pleine expansion avec le E-commerce, le secteur de la livraison de colis est devenu une jungle pour les travailleurs. Les employeurs se livrent à une concurrence féroce tirant les salaires et les conditions de travail vers le bas pour gaver les donneurs d'ordres.

Contrats illégaux, horaires de travail à rallonge, droit aux repos non respecté, pauses impossibles à prendre, heures supplémentaires non payées, la liste est longue de ce qu'ils subissent. Tous les livreurs sont victimes de ces pratiques, parmi eux les travailleurs sans papiers sont une proie encore plus facile pour ces employeurs sans scrupules.

Comme pour illustrer le propos de ces patrons voyous, le dimanche 1er Mai, l'entreprise Lumina Services informait ses salariés par messagerie « WhatsApp » qu'elle se sabordait, qu'ils étaient licenciés et qu'ils ne devaient pas se présenter le lendemain au travail. Leur licenciement est illégal. Amazon, le donneur d'ordre est juridiquement responsable de son sous-traitant.



C'est ce qu'ont rappelé les 70 personnes présentes au rassemblement le mardi 7 juin devant le conseil des prud'hommes. Un vrai succès pour un mardi matin, lendemain d'un long week-end !

Depuis cette date, la société est en liquidation judiciaire, ce qui dans la situation permettra la prise en charge des salaires...

Le combat continue, Info luttés reviendra sur cette lutte exemplaires !

Plus que jamais, nous avons la responsabilité d'organiser, là où c'est possible, les travailleurs de ces entreprises. Syndicats, Union locales, faites remonter à l'info luttés vos initiatives dans ce sens.



STG TRANSPORT

Les salariés de STG TRANSPORT à Maromme la Maine, sont en grève depuis le 2 juin pour exiger de meilleurs salaires. 40 chauffeurs sur 50 étaient mobilisés. La réponse du patron a été de les assigner en justice pour le blocage de l'entreprise !

Le directeur du site n'hésite pas à manipuler les grévistes, quitte à en faire trop : une vidéo de lui circule simulant une chute suite à une agression... Ce monsieur serait mieux inspiré en ouvrant enfin des négociations.

Depuis 10 jours la direction multiplie les intimidations, déjà 2 grévistes en mise à pied conservatoire depuis le mouvement de grève, des menaces et des provocations...

A l'heure où sont écrites ces lignes, la mobilisation continue. Une caisse de grève est ouverte pour aider les grévistes et le syndicat nouvellement créé. Vous pouvez contribuer à la solidarité en envoyant vos chèques à l'ordre de l'UL CGT Rouen qui se chargera de redistribuer les sommes aux grévistes, afin que les pertes financières soient le moins lourdes possibles.



TERRITORIAUX D'OISSEL

Dans la Fonction publique territoriale, le ras le bol est général et plus particulièrement chez les animateurs qui réclament, une reconnaissance de leur métier et de meilleurs salaires.

Depuis plusieurs mois, de multiples mouvements s'organisent un peu partout en France. Dernièrement, c'est à Dissel que les agents de la filière animation se sont mobilisés.

Ces agents participent à la transmission de valeurs éducatives, culturelles, citoyennes. Ils contribuent à l'épanouissement et l'émancipation individuelle et collective des jeunes enfants. Pour autant, malgré ce rôle essentiel, ils souffrent d'un manque de reconnaissance, de bas salaires, de la précarité, de mauvaises conditions de travail, de sous effectifs qui deviennent la norme.

Ce sont ces conditions qu'ils ont massivement dénoncé dans un mouvement de grève suivi à 100%. Après quelques difficultés à dialoguer, le maire a reçu les grévistes et s'est engagé à revoir les primes et les nuitées. Une rencontre jugée positive qui attend désormais des actes concrets.

LA SANTÉ MOBILISÉE

Le 7 juin dernier, partout en France, les personnels de santé du public et du privé, se sont mobilisés.

Dans plusieurs villes de notre département des rassemblements ont eu lieu (Rouen, Le Havre, Dieppe, Eu...).

Le tract de la fédération Cgt Santé est clair: « Ça craque de partout, il faut que ça s'arrête! Pour nous, pour les usagers, il faut que ça bouge et vite! »

Le Gouvernement, le futur parlement prendront-ils enfin les décisions qui s'imposent? Si on en juge par les déclarations de Macron à Cherbourg, on peut en douter. Les retraité·e·s Cgt ont aussi leur rôle à jouer.

Les personnels se mobilisent pour nous, à nous aussi de nous mobiliser pour eux !

LES AESH TOUJOURS MOBILISÉS

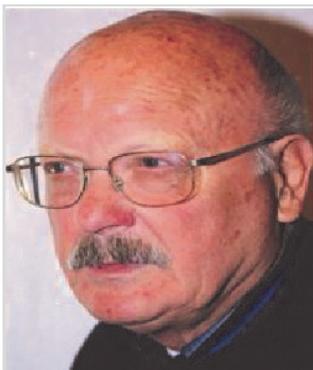
Le 5 avril était la 5^e journée de mobilisation nationale intersyndicale des AESH. Il y avait un rassemblement à Rouen et au Havre.

LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUE :

- Un salaire à la hauteur des qualifications : aujourd'hui, c'est 810 € en moyenne, L'obligation de cumuler des emplois, vivre en-dessous du seuil du pauvreté.
- Le statut de fonctionnaire catégorie B : AESH est un métier, la titularisation en est la reconnaissance.
- Un salaire à temps plein équivalent à 1,4 fois le smic dès 24h d'accompagnement.
- L'abandon de la mutualisation
- Des conditions de travail dignes
- Des formations qualifiantes
- Des perspectives d'évolution de carrière.



HOMMAGE A BERNARD ISAAC



Nombreux étaient les camarades présents pour rendre un dernier hommage à notre camarade Bernard Isaac.

Son nom restera à jamais attaché à l'histoire sociale de Seine-Maritime et plus généralement de la Normandie. Impossible de résumer en quelques lignes les vies de ce grand « bonhomme » qu'était Bernard.

Les nombreux militants qui ont eu la chance de le croiser ont à cœur de suivre tes conseils, tes valeurs pour construire un monde meilleur et la conquête de droits sociaux pour tous.

Adhérent à la CGT depuis 1952, il devient Délégué du Personnel en 1959, puis Secrétaire du Syndicat des Métaux CGT du Havre en 1962. C'est en 1966 qu'il devient le Secrétaire Général de l'UD CGT de Seine- Maritime, avant de devenir le Secrétaire Régional de la CGT de Normandie jusqu'en 1995.

Bernard était un grand militant, toujours au service des autres et du monde du travail, il a toujours mis notre organisation au centre de ses préoccupations, c'est pourquoi la confédération lui avait également demandé de suivre les UD de l'Orne et de la Manche pendant son mandat.

Il symbolise parfaitement le sens de l'engagement syndical puisqu'après avoir mené de nombreuses luttes sociales il a continué à militer en étant nommé président de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale, dont il fut un membre actif.





A l'initiative du collectif « service public » de l'UD, une cinquantaine de militants étaient réunis le 9 juin pour débattre de la loi 3 DS, pour « Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification ».

Cette loi, définitivement adoptée par le Parlement les 8 et 9 février dernier, est fondée sur les principes de différenciation. Elle ouvre la possibilité d'adapter le droit aux spécificités locales, que ce soit par les collectivités locales ou par les préfets. Portant sur de nombreux domaines, elle impactera tant les usagers que les personnels des secteurs concernés.

La loi pousse toujours plus loin la déconcentration des pouvoirs et des moyens entre les mains des préfets et en systématisant un droit à la différenciation sur la base d'organisations et de règles différentes selon les territoires. Une brèche supplémentaire est ainsi actée dans les principes républicains d'égalité d'accès et de continuité du service public, sans répondre à la nécessaire adaptation aux besoins d'aujourd'hui.

Conçue pour satisfaire les attentes du capital en accroissant la mise en concurrence des territoires, la loi 3DS leur tourne le dos et est donc contraire à l'intérêt général. Comme toutes les lois de même nature, elle devra être abrogée.

La loi 3DS prévoit de poursuivre le transfert de certaines compétences de l'État aux collectivités territoriales, en leur permettant des expérimentations et en leur donnant plus de pouvoirs.

Les domaines concernés par ces transferts sont essentiels et concernent notamment : les transports (routes nationales, petites lignes ferroviaires et gares), la transition écologique (climat, biodiversité), l'urbanisme et le logement (assouplissement de l'obligation de 25% de logements sociaux dans les communes en particulier), la santé (gouvernance des ARS, financement des établissements de santé publics et privés, etc.), la cohésion sociale (expérimentation de recentralisation du RSA par l'État, etc.).

Malgré le caractère fourre-tout de cette loi, une tendance s'en dégage : celle du désengagement de plus en plus marqué de l'État sur les territoires aussi bien ruraux qu'urbains.

En conclusion, les conséquences prévisibles multiples vont encore s'accroître et s'accélérer, parmi lesquelles :

- la dégradation des conditions de travail des salariés consécutifs aux transferts,
- l'éloignement un peu plus grand des citoyens avec les institutions,
- des disparités géographiques importantes en matière d'aménagement du territoire, avec des inégalités accrues.
- l'influence de certains élus locaux, de certains intérêts particuliers ou de certains lobbys au détriment de l'application de la réglementation et de l'intérêt général

La mobilisation des salariés, des privés d'emploi, des jeunes, des retraités et, plus largement, de la population est indispensable pour imposer la conception républicaine d'un service public de proximité et de qualité pour toutes et tous sur tout le territoire, y compris en Outre-Mer, améliorer les conditions d'emploi et de travail, développer les droits et les lieux démocratiques d'intervention, en créer de nouveaux et assurer un développement égalitaire et harmonieux du territoire.

La CGT continuera d'œuvrer en ce sens, en portant son plan de rupture et en agissant pour développer les luttes.



LE SITE DE L'UD CGT 76 FAIT PEAU NEUVE

Dans tous les cas, le développement de notre communication au travers d'outils divers doit être au service de notre stratégie revendicative, et ne pourra être tenu que si nous réussissons le renforcement du secteur communication de l'UD.» (Document d'orientation)

A ce jour, l'Union Départementale, à travers son journal « InfoLuttes 76 », rencontre toujours des difficultés à recenser les luttes menées sur le département, mais aussi et surtout de contributeurs à sa rédaction.

Le Facebook reste un vecteur d'information important, mais ne peut suffire. Aussi, nous devrions avoir une réflexion sur notre présence sur les réseaux sociaux. En attendant, le site de l'Ud va faire peau neuve. Il sera hébergé par le site confédéral et bénéficiera des mises à jours quotidienne.

Un site dans lequel chacun pourra trouver en permanence des renseignements, des informations et des propositions... un espace qui permet de fidéliser le lecteur en lui proposant de s'abonner à une newsletter ou d'adhérer.

Outil indispensable pour transmettre les informations aux militants et aux adhérents, il contribuera à forger l'image de la CGT auprès du grand public et de la presse. Cependant, son utilisation quotidienne est plus contraignante que la plupart des réseaux sociaux.

Pour remédier à cette difficulté (alimentation, mise à jour, maintenance...), nous vous invitons à rejoindre le collectif « communication » afin de construire et d'alimenter ce futur site internet de l'UD. Contact : David Ruis : infoluttes76@orange.fr

Réunion du prochain collectif communication : mercredi 31 août 2022 14h00 maison CGT Rouen

UN PLAN POUR LA JEUNESSE

La CGT présente son plan pour la jeunesse, et l'adresse au nouveau gouvernement conduit par Élisabeth Borne.

« La jeunesse a été l'oubliée des préoccupations des gouvernements d'Édouard Philippe et de Jean Castex, décrit Nawel Benchlikha, copilote du collectif Jeunes à la CGT».

Cessons de penser que la crise sanitaire, les confinements et les cours à distance ont créé la précarité de la jeunesse, ils n'ont fait qu'empirer la situation et l'ont rendue visible avec les longues files d'attente devant les points de distribution alimentaires, les retours contraints chez les parents, le décrochage scolaire », poursuit la syndicaliste qui a fait du porte-à-porte dans les territoires pour entendre les attentes des jeunes.

Pour en savoir consulter le dossier complet [ici](#)

**PLAN CGT
POUR LA JEUNESSE**





53E CONGRÈS

Comment être en phase avec les bouleversements du monde du travail ?
C'est un moment fondateur dans la vie d'un syndicat !

DU 27 AU 31 MARS 2023 À CLERMONT-FERRAND SE TIENDRA LE 53È CONGRÈS DE LA CGT.
Outre le renouvellement de la direction confédérale, cette manifestation sera surtout l'occasion de préparer l'avenir, de tracer nos perspectives, de définir notre stratégie et notre démarche syndicale pour les trois prochaines années.

POUR RAPPEL :

Arrêté des FNI et Timbres 2019/2020/2021 au 31 Octobre 2022 pour comptabiliser les voix. En attente de validation en fonction des règlements pour les Voix et le Nb de délégués par FD et UD finalisés, pour initier les pré-mandatements des délégués.

- A minima => 1 Délégué par UD
- Répartition : 900 délégués Actifs et 100 délégués Retraités.
- Répartition proportionnelle au taux de féminisation dans les professions, pour atteindre objectif de la parité au Congrès.
- Volonté de 200 délégués de - de 35 ans.
- 1 obligation : chaque organisation (FD ou UD) doit conserver son nombre de délégués.
- Pas plus de 3 congrès consécutifs. Nationalement, ça ne représente que 17 délégués concernés, dont 1 sur la Normandie.
- Au Congrès, 1 responsable de délégation par profession (FD). / Tous les SG des UD sont invités.
- 24 Juin => 2 ème réunion régionale en Normandie avec les 5 UD et les FD pour la stabilisation des tableaux à partir des échanges et l'établissement des répartitions définitives. En cas d'absence de réponse, règle du plus grand nombre de FNI.
- En octobre 2022 (fin): Co-validation des délégués.

Pour en savoir plus consulter le dossier complet en cliquant [ici](#)

INDÉCOSA

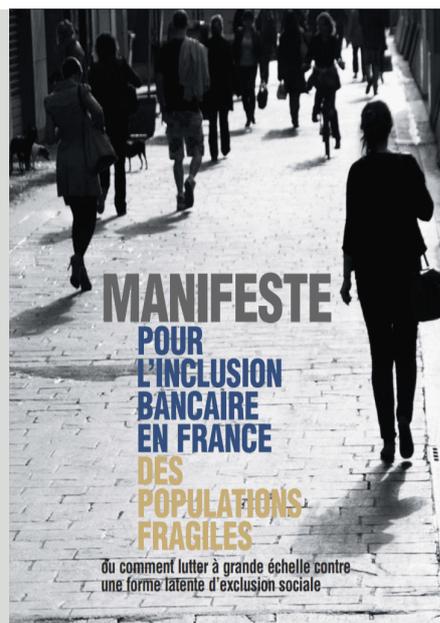
MANIFESTE POUR L'INCLUSION BANCAIRE

Après la première édition, en 2021, du Guide "Toutes les solutions au service de l'inclusion bancaire", INDECOSA-CGT (association de consommateurs salariés de la CGT) et la Fédération CGT Banques et Assurances se sont à nouveau associées pour vous présenter cette mise à jour 2022.

Cette mise à jour répond à un besoin impératif : vous tenir informé de l'évolution de la réglementation relative à la procédure de droit au compte. En effet, à compter du 13 juin 2022, la procédure de droit au compte est simplifiée afin de la rendre plus accessible.

À compter de cette date, les personnes qui ont demandé l'ouverture d'un compte bancaire et qui n'ont pas obtenu de réponse dans les 15 jours suivant leur démarche pourront se tourner immédiatement vers la Banque de France. Celle-ci désignera d'office une banque proche de leur domicile.

Pour en savoir plus sur la procédure de droit au compte et sur l'ensemble des dispositifs relatifs à la lutte contre l'exclusion bancaire (hors traitement du surendettement), nous vous invitons à vous référer à notre Guide ! Inclusion bancaire (indecosa.fr)



8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique

JE VOTE
la
cgt

Pour nos carrières,
nos rémunérations,
nos retraites

Pour des élu-es
engagé-es
à nos côtés

Pour la
reconnaissance
de notre travail
et de nos
qualifications

**essentielle pour nos droits
pour le service public**



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE : TOUS MOBILISÉS !

Les prochaines élections professionnelles de la fonction publique se tiendront le 8 décembre 2022.

5,7 millions d'agents des 3 versants de la Fonction Publique (État, Hôpital et Territoriale) seront appelés aux urnes.

Ce scrutin sera notamment marqué par la mise en place des nouvelles instances de dialogue social et par la généralisation du vote électronique dans le versant État.

Cette généralisation représente un véritable défi organisationnel au vu des différents dysfonctionnements observés précédemment et qui avait, en partie, expliqué la chute de la participation des agents publics en 2018.

Au-delà de ces questions logistiques, c'est bel et bien la question de la participation qui sera aussi au centre de toutes les attentions.

En 2018, elle était passée pour la première fois sous la barre des 50 %. Moins d'un agent sur deux s'était ainsi rendu aux urnes. L'urgence est donc à inverser la tendance.

C'est toute la CGT qui est en campagne car les élections impactent toute la confédération !

C'est donc toute la CGT qui doit être force de propositions revendicatives pour les agents titulaires et contractuels... c'est donc toute la CGT qui doit aider à toute la mise en place de toute la logistique, la communication, la formation et l'information des agents et plus généralement des usagers.

Ainsi, la campagne devra être menée en lien avec l'UD et bien sûr les Unions locales, incontournables dans la mise en place de plans de travail. Le collectif service public sera moteur dans l'appui aux structures pour alerter sur le rôle majeur de ces élections.

Pour mener à bien ce travail de coordination, la CSD a créé une adresse mail qu'elle met à votre disposition : electionscgtsp2022@gmail.com

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.